



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 08 – 22

- **Ri-post : café contact**

En plus de l'activité bi-mensuelle de jeux proposée les mercredis, le groupe d'habitants de notre commune vous propose, chaque semaine, dès le mardi 6 décembre, un Café-contact de 9h à 11h, au local Vully-Rencontre, place du Village 7 à Vallamand-Dessus. La dernière date du café pour l'année 2022 est le 20 décembre. La reprise est fixée au mardi 10 janvier 2023.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Toutes les informations utiles concernant ce projet et les activités à venir se trouvent sur la page internet suivante : <https://vully-les-lacs.ch/projet-ri-poste>

- **Chauffage du site du collège EPK à Salavaux**

La Municipalité souhaite informer la population que la salle polyvalente et le collège EPK sont chauffés par un chauffage à copeaux de bois. Tout le système, dont les filtres de la cheminée, est régulièrement contrôlé. Une livraison de matériau très humide a engendré dernièrement une quantité anormale de fumée blanche (celle-ci est en fait de la vapeur d'eau au vu de l'humidité retenue dans les copeaux) ou grise (signe de mauvaise combustion à cause de l'humidité). Cet incident est maintenant réglé, et nous mettons tout en œuvre pour éviter une telle situation.

- **Demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations POCAMA : délai à respecter**

Chaque manifestation (rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc.) publique ou privée organisée sur le domaine public ou dans une salle communale doit faire l'objet d'une demande d'autorisation via le formulaire POCAMA (Portail cantonal des manifestations).

Ces demandes d'autorisation se font à l'aide du formulaire POCAMA. Elles doivent parvenir à la Commune minimum 2 mois avant le début de la manifestation, faute de quoi, nous ne pourrions garantir le traitement du dossier et la délivrance de l'autorisation.

En cas de besoin pour remplir la demande POCAMA, le bureau communal se tient à disposition.

- **RAPPEL : Horaire de fin d'année des déchetteries**

Toutes les déchetteries seront fermées les samedis 24 et 31 décembre 2022

Chabrey : Fermée le 26 décembre 2022 et le 2 janvier 2023.



- **Pont sur La Broye à Salavaux**

- **Assainissement et construction d'une passerelle cyclistes**

- Ouverture complète du pont à la circulation dès le 22 décembre 2022
- Ouverture de la passerelle piétonne en janvier 2023
- Ouverture de la passerelle cycliste en janvier 2023
- Démontage de la passerelle provisoire piétonne début février
- Pose du tapis de la chaussée en une fois sur la largeur en avril 2023 avec fermeture de la route

Les dates indiquées ci-dessus peuvent être modifiées en fonction de la météo.

- **Sources privées**

La Commune prie tous les propriétaires de sources, d'eau potable, privées de nous les annoncer, ceci pour faciliter l'inventaire sur demande du Canton.

Annonce par courriel à info@vully-les-lacs.ch ou auprès du greffe communal.

Veillez nous indiquer les noms et prénoms des propriétaires ainsi que le numéro de la parcelle.

- **Migration téléphonique de l'administration communale**

L'administration et les différents services communaux vont bénéficier d'une nouvelle technologie pour la téléphonie.

La migration téléphonique est prévue dès le mercredi 21 décembre 2022 dès 14h00 jusqu'au vendredi 23 décembre 2022. L'installation sera finalisée durant les fêtes.

Durant cette période, il est possible que l'administration soit difficilement atteignable. En cas de nécessité, nous vous invitons à faire part de vos demandes par courriels à : info@vully-les-lacs.ch



La Municipalité ainsi que tout le personnel communal souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une excellente année 2023

Salavaux, le 14.12.2022

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03

mail : info@vully-les-lacs.ch